

Stratégie de l'Union européenne
pour la région alpine

PRÉSIDENTE FRANÇAISE : ENSEMBLE POUR UNE RÉGION ALPINE DURABLE



**LA PRÉSIDENTE
FRANÇAISE :
UNE ANNÉE
POUR PASSER
DU DIAGNOSTIC
AUX ACTIONS**

Lire page 12

SOMMAIRE

Une ambition partagée	03
La recherche d'une réponse collective aux enjeux spécifiques du massif alpin	04
La région alpine, un territoire multiple	05
Une stratégie toujours en action	06
La présidence française : une année pour passer du diagnostic aux actions !	12
Calendrier 2020	17
Un laboratoire de gouvernance participative	18
Le financement	19
Nicolas Plain, un ambassadeur pour valoriser la Suera auprès des citoyens	20

CONTACTS FRANCE

Présidence française

Christiane Barret, déléguée générale ;
deleguee-presidence.suera@anct.gouv.fr

État

Nicolas Gouveln, coordonnateur national des acteurs français impliqués dans la Suera ;
nicolas.gouveln@anct.gouv.fr

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Sylvain Guetaz ;
Sylvain.GUETAZ@auvergnerhonealpes.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cécile Cadet ; ccadet@maregionsud.fr

Région Bourgogne-France-Comté

Pauline Treissac ;
pauline.treissac@bourgognefranchecomte.fr

Cette brochure est éditée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en partenariat avec les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avec le soutien de L'Europe en France.
Impression Baudelaire - Février 2020.
Crédits photos : Ph. Matheron/ANCT, Région Sud / Van der Stegen Anne, Région Sud / Cabanel Jerome, iStock.

« Au niveau d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout est mis en place pour que le patrimoine exceptionnel des Alpes soit protégé et développé de manière durable. Nous investissons massivement pour améliorer la qualité de l'air, développer la mobilité hydrogène, protéger la biodiversité, renforcer les circuits courts pour notre agriculture, garantir une filière bois compétitive et durable et, enfin, développer économiquement nos villages et nos stations grâce à l'aménagement du territoire et à l'écotourisme notamment. Je me réjouis que la présidence française de la Suera 2020 porte également cette ambition. Elle permettra, avec l'ensemble de nos partenaires français et européens, de relever les nombreux défis que le massif alpin rencontre actuellement pour en faire un exemple au niveau européen et international. Nous le devons aux 80 millions d'habitants des Alpes dès aujourd'hui, et à l'avenir, pour tous nos enfants. »



Laurent Wauquiez,
président de la Région
Auvergne-
Rhône-Alpes

« La présidence française de la Suera, qui sera assurée dans le cadre d'une gouvernance inédite associant l'État et les Régions, constitue une opportunité historique pour donner un coup d'accélérateur nécessaire à la transition écologique de la région alpine. Ensemble avec nos partenaires alpins et européens, en accompagnant les coopérations villes-vallées-montagne, nous pouvons agir efficacement pour lutter contre le changement climatique et œuvrer ainsi pour la cohésion du territoire alpin. »



Jacqueline Gourault,
ministre de la
Cohésion des
territoires et des
Relations avec
les collectivités
territoriales



Renaud Muselier,
président de
la Région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur,
président de
Régions de France

« La présidence française de la macrorégion alpine va nous permettre de renforcer les liens entre la Méditerranée et les Alpes. J'ai souhaité qu'elle décline la lutte contre le changement climatique dans toutes ses priorités pour préserver la qualité de vie de nos régions alpines. En cette année 2020 de refondation des politiques européennes, nous allons donner une traduction concrète au « Green New Deal » : mobilité propre et durable, protection de notre exceptionnelle biodiversité, prévention globale des risques naturels... »

UNE AMBITION PARTAGÉE

La région alpine constitue un espace géographique qui s'étend sur plusieurs régions françaises et européennes. Pour mieux représenter toute la diversité des Alpes, la France a choisi d'assumer sa présidence de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera), en 2020, de manière collégiale et partenariale.

À l'instar de la gouvernance État-Régions de la Suera, la présidence française sera assumée en associant l'État (ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et les Commissariats de massif des Alpes et du Jura) et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que d'autres acteurs institutionnels et associatifs de ce vaste territoire. Tous partagent une même ambition : œuvrer ensemble pour une région alpine plus verte et lui assurer un développement plus durable.

La France exercera sa présidence en étroite concertation avec ses partenaires de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera), les quatre autres États membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Italie, Slovaquie), la Suisse, le

Liechtenstein, les 48 Régions alpines et la Commission européenne.

Avec l'ensemble de ces acteurs nationaux et locaux, la présidence française s'attachera à contribuer à accélérer la transition écologique de la région alpine afin de lutter contre le changement climatique.



Christiane Barret,
déléguée générale de la présidence française de la Suera



Marie-Guite Dufay,
présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

« La coopération dans l'espace alpin nous engage à préparer l'avenir des générations futures à un moment où une transition écologique et sociétale est indispensable. Conscients de cette responsabilité, nous sommes collégialement déterminés à entreprendre des actions fortes au cours de notre présidence. Entraînés par l'élan des précédentes présidences de la Suera, nous serons aussi à l'écoute des impulsions données par la jeunesse. »

« La Suera est une vraie chance pour rapprocher l'Europe des citoyens et des territoires. Nos engagements pour la présidence française 2020 : accroître la participation des différents acteurs aussi bien des collectivités infra-régionales que de la société civile et la jeunesse ; déployer des actions concrètes ; faire rayonner la Suera dans tous les territoires et agir en synergies avec la Convention alpine. »

LA RÉGION ALPINE EN CHIFFRES

82

sommets majeurs de plus de 4 000 m d'altitude, sur 1200 km de long

30 000

espèces animales et 13 000 espèces végétales

+ 2 °C

C'est l'augmentation de la température du climat au siècle dernier

3 000

milliards d'euros de PIB, soit environ 1/5 du PIB de l'Union européenne

83

milliards d'euros d'investissement dans la recherche et l'innovation, soit 1/4 de la R&D de l'UE

120

millions de touristes par an

145,5

millions de tonnes de marchandises ont franchi les Alpes en 2014 (route et rail)

LA RECHERCHE D'UNE RÉPONSE COLLECTIVE AUX ENJEUX SPÉCIFIQUES DU MASSIF ALPIN

La Suera vise à unir les États et les Régions pour trouver des réponses à des problèmes partagés par près de 80 millions d'habitants de l'espace alpin : emploi, patrimoine, savoir-faire, économie, mobilités, mutations démographiques, préservation des ressources naturelles, changements climatiques ou défi énergétique.

Consciente de ce besoin de coopération, l'Union européenne lance, avec les États et Régions concernés, la construction d'une stratégie macrorégionale alpine. Objectif : se doter d'un **cadre qui permet aux États et aux Régions de travailler ensemble** pour faire face à ces problématiques communes.

En 2015, la stratégie est lancée ! Elle poursuit trois grands objectifs :

- un accès équitable à l'emploi ;
- une accessibilité interne et externe durable pour tous ;
- un cadre environnemental plus inclusif et des solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir.

UN ESPACE AUX CARACTÉRISTIQUES ET DÉFIS HORS DU COMMUN

La région alpine, c'est à la fois un espace de vie et de travail et un espace naturel exceptionnel qui en fait une destination touristique attrayante pour des centaines de milliers de personnes, chaque année. Les Alpes sont le « château d'eau de l'Europe » et sont connues, dans le monde entier, pour leurs paysages variés, leur riche biodiversité et leur patrimoine naturel et culturel.

Ce territoire unique, doté d'un potentiel de dynamisme économique important, se voit confronté à des défis majeurs :

- changements climatiques et leurs effets sur l'environnement, la biodiversité et les conditions de vie des habitants ;
- vieillissement de la population et phénomènes migratoires ;
- mondialisation, qui incite le territoire à être compétitif et innovant ;
- degré élevé de saisonnalité, en particulier dans certaines zones touristiques ;
- défi énergétique à l'échelle européenne et mondiale ;
- position géographique spécifique en Europe, en tant que région de transit et espace aux caractéristiques naturelles uniques.

Une meilleure coopération entre les Régions et les États est nécessaire pour relever ces défis.

LA RÉGION ALPINE, UN TERRITOIRE MULTIPLE

La région alpine forme un territoire aux multiples facettes. De sa pointe sud méditerranéenne aux régions centrales de l'Europe, elle couvre sept pays. Cet espace se caractérise par une grande variété géographique : montagnes, moyennes ou hautes, plaines et vallées. Il est constitué de villages, villes moyennes et métropoles, et par des stations de montagne de toutes tailles.



CINQ ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE :

- **L'ALLEMAGNE** (États fédérés du Bade-Wurtemberg et de Bavière),
- **L'AUTRICHE** (États fédérés de Basse-Autriche, Burgenland, Carinthie, Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie, Tyrol, Vienne et Vorarlberg),
- **LA FRANCE** (Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- **L'ITALIE** (Régions Ligurie, Lombardie, Piémont et Vénétie ainsi que les Régions autonomes de la Vallée d'Aoste et de Frioul-Vénétie julienne et les provinces autonomes du Haut-Adige et du Trentin),
- **LA SLOVÉNIE ;**

**DEUX PAYS TIERS : LE LIECHTENSTEIN ET
LA SUISSE** (L'ENSEMBLE DES 26 CANTONS)

LA SUERA EN CHIFFRES

7

États, 5 membres de
l'Union européenne
et 2 pays tiers

48

Régions

450 000

km², soit 10 % de
la superficie de l'Union
européenne

80 M

d'habitants, soit 16 %
de la population de
l'Union européenne



UNE STRATÉGIE TOUJOURS EN ACTION

Au sein de la région alpine, une question se pose : coopérer, oui, mais comment ? Les institutions des États et des Régions de la Suera ainsi que la Commission européenne et les partenaires sont réunis en neuf groupes d'action correspondant à neuf thématiques prioritaires. Ces groupes sont les moteurs et les garants de la réalisation des objectifs de la stratégie.

Élus locaux, acteurs économiques, universitaires, chercheurs, organisations non gouvernementales, entreprises, représentants de la société civile... : la stratégie réunit ces différents univers afin de confronter les différents points de vue, d'articuler leurs modes d'action et leurs solutions pour servir l'intérêt général.

Ces acteurs sont impliqués dans les travaux des groupes d'action, qui se concrétisent notamment par la mise en œuvre de projets, menés à l'échelle transnationale, transfrontalière ou locale. Ces projets fonctionnent comme des laboratoires d'idées et de pratiques : ils établissent des diagnostics sur une problématique donnée à un instant « T », proposent des solutions aux diverses problématiques rencontrées sur le terrain et apportent des résultats pour répondre aux besoins des territoires.



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

PILOTE : Slovénie et Bavière.

OBJECTIF : renforcer, améliorer et restaurer la biodiversité et les services écosystémiques.

MISSION : déployer des infrastructures durables pour renforcer les continuités écologiques entre zones urbaines, périurbaines, rurales et montagneuses dans la région alpine.

MODE D'ACTION : mise en réseau de zones naturelles et semi-naturelles.

PROJET

Los Dama!

Ce projet s'intéresse à l'aménagement du territoire et à la pression foncière dans les régions métropolitaines alpines, dites « peu spectaculaires ». Le but : révéler le potentiel des espaces périurbains en tant qu'infrastructures durables par le biais d'une gouvernance adaptée. Le projet veut favoriser le développement des compétences en négociation et médiation.



RECHERCHE ET INNOVATION

PILOTE : Région Lombardie

OBJECTIF : développer un écosystème efficace de recherche et d'innovation.

MISSION : ce groupe d'action s'attache à identifier les domaines clés pour lesquels la coopération dans la recherche et l'innovation peut avoir un impact économique et sociétal.

MODE D'ACTION : il s'appuie sur des clusters, centres de compétences et réseaux existants.

PROJET

Re-Search Alps

Re-Search Alps est un projet de consolidation de données et de résultats issus de laboratoires et de centres de recherche des sept pays de l'espace alpin. L'objectif du projet est le partage de la donnée entre différents pays pour favoriser la recherche et l'innovation à l'échelle d'une grande région.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PILOTE : Région Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIF : augmenter le potentiel économique de la région alpine en identifiant les secteurs qui tireraient un avantage à travailler à l'échelle macrorégionale.

MODE D'ACTION : quatre secteurs sont identifiés.

- la bio-économie ;
- la filière bois-forêt ;
- le tourisme de santé et bien-être ;
- l'industrie numérique.

PROJET

Triple wood

Ce projet a pour ambition de valoriser la filière bois à l'échelle des Alpes : à la fois en tant que ressource économique génératrice d'emplois, mais aussi comme matériau utile aux économies d'énergie.





EMPLOI, ÉDUCATION, FORMATION

PILOTE : province autonome du Trentin

OBJECTIF : améliorer l'adéquation du marché du travail avec l'éducation et la formation dans les secteurs stratégiques.

MISSION : à terme, créer un espace commun d'éducation à l'échelle de la macrorégion et encourager la reconnaissance mutuelle des diplômes.

MODE D'ACTION : face au vieillissement de la population et afin d'intégrer les jeunes au marché du travail, le groupe s'attache à encourager les formations professionnelles en alternance.

PROJET

Mount Erasmus

Un réseau d'acteurs de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'agriculture de montagne à l'échelle transfrontalière. Pour quoi faire ? Pour permettre l'échange de bonnes pratiques, partager les opportunités d'emplois et de stages, participer à des ateliers. L'objectif du projet est la professionnalisation et la formation adaptée à l'agriculture de montagne et à la connaissance des ressources naturelles des Alpes.



MOBILITÉS

PILOTE : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Tyrol.

OBJECTIF : promouvoir l'intermodalité et l'interopérabilité dans le transport de passagers et de marchandises.

MISSION : le groupe d'action travaille à favoriser les transports durables, à développer les services d'information et de billettique, le passage de la route au rail et à favoriser la mise en réseau d'acteurs pour éviter les redondances d'actions.

PROJET

Conversion énergétique des transports

Ce projet dresse un panorama du développement des filières, de l'offre et des réseaux de carburants alternatifs afin de définir des recommandations pour la conversion énergétique des transports de fret, de passagers et des mobilités individuelles. Il s'agit d'identifier les freins au développement des carburants alternatifs pour les différents acteurs et dans une logique transfrontalière, d'accessibilité et de report modal. L'étude portera sur les capacités de production locale, notamment pour la mobilité électrique et l'hydrogène. À terme, le projet fournira les outils méthodologiques de décision politique dans un Livre blanc de la mobilité décarbonée.



ACCESSIBILITÉ

PILOTE : Région autonome de la Vallée d'Aoste et le Groupement suisse pour les régions de montagne.

OBJECTIF : digitalisation et accès aux services publics.

MISSION : rompre l'isolement géographique, attirer les jeunes, répondre à l'exigence grandissante des populations pour plus de services et de contenus en encourageant des projets qui facilitent les usages numériques.

PROJET

Smart villages

L'objectif est d'adapter le concept des *smart cities* (« villes intelligentes ») à des communes rurales de la région alpine. Il s'agit de présenter les opportunités de la digitalisation dans ces communes, d'un point de vue utilisateur. La participation active de la population est un prérequis.





GESTION DES RISQUES

PILOTE : Autriche et Bavière.

OBJECTIF : améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique et la prévention des risques naturels.

MISSION : protéger les populations contre les risques naturels, prérequis de leur installation et du développement économique des Alpes.

MODE D'ACTION : mise en réseaux d'acteurs, amélioration de la gouvernance et identification de bonnes pratiques.

PROJET

Rock the Alps

Renforcer la prévention des chutes de pierres, notamment par une approche de gestion forestière durable. Pour atteindre cet objectif, le projet entend développer la première cartographie de ces risques pour l'ensemble de l'espace alpin.



RESSOURCES NATURELLES

PILOTE : Carinthie et secrétariat permanent de la Convention alpine

OBJECTIF : préserver le patrimoine naturel des Alpes et la gestion équilibrée des ressources naturelles.

MISSION : ce groupe d'action traite trois sujets :

- l'aménagement du territoire et la préservation des sols;
- la promotion et la commercialisation des produits alimentaires et forestiers;
- la gestion durable de l'eau, notamment pour prévenir les pics de demandes et les sécheresses.

PROJET

Circularalps

Le projet vise à promouvoir l'économie circulaire et la bio-économie dans le secteur du bois des Alpes. Il met en lumière un état des lieux des pratiques actuelles et évalue le potentiel.



iStock



iStock



ÉNERGIES

PILOTE : Région Auvergne-Rhône-Alpes et Tyrol.

OBJECTIF : faire du territoire une région modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

MISSION : promouvoir l'efficacité énergétique et la production locale des énergies renouvelables dans les logements, les transports et dans les PME.

MODE D'ACTION : ces actions incluent la création de clusters et de systèmes de monitoring.

PROJET

CAESAR - Capacitating energy efficiency in small alpine enterprises

La consommation d'énergie dans les entreprises représente un tiers de la consommation d'énergie en Europe. Le projet CAESAR a donc choisi de s'intéresser à ce secteur, en particulier aux PME alpines. L'enjeu est de les accompagner dans leur réduction d'énergie par le partage d'expériences et d'outils transférables.



LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE : UNE ANNÉE POUR PASSER DU DIAGNOSTIC AUX ACTIONS!

ANIMER LES TRAVAUX SELON SEPT ENGAGEMENTS

Tout au long de l'année 2020, la présidence française veut s'attacher à animer les travaux de la stratégie selon sept grands principes.

PARTICIPATION

La présidence française s'engage à faire **participer tous les acteurs de la région alpine** : collectivités, porteurs de projets européens, autorités en charge des fonds européens, ONG, la société civile, les comités de massif des Alpes et du Jura, le Conseil national de la montagne.

PRÉFIGURATION

La politique de cohésion 2021-2027 est en cours d'élaboration. La présidence française plaide en faveur d'une **politique de cohésion ambitieuse** et encouragera une meilleure mobilisation des crédits européens sur les objectifs de la stratégie alpine.

COHÉSION

Montagnes et vallées du massif des Alpes, plaines rurales, villes moyennes et métropoles : la région alpine se caractérise par la diversité



UN PROGRAMME DÉVELOPPÉ EN SEPT AXES

de ses territoires : tous doivent être intégrés à la stratégie. La présidence française souhaite particulièrement **encourager les coopérations entre les villes, les vallées et les sites de montagne.**

JEUNESSE

L'enjeu vis-à-vis des jeunes du territoire alpin est double : orienter les actions à leur profit et **faire des jeunes un vecteur des ambitions de la stratégie**, en développant leur participation aux actions.

PRAGMATISME

S'appuyer sur l'existant : la présidence française entend **capitaliser sur les coopérations existantes** qu'elles soient transfrontalières, trans-nationales ou locales.

CONCRÉTUDE

Favoriser l'émergence de projets révélateurs des objectifs de la stratégie et inciter les politiques publiques à **s'appuyer sur les travaux des groupes d'action.**

VALORISATION

« Faire savoir, transmettre, communiquer ! » Toutes les actions réalisées par la stratégie ont vocation à être **publiques et diffusées au plus grand nombre**, notamment pour répliquer les initiatives et actions bénéfiques au développement durable des Alpes.

Les débats comme les réalisations sont d'**intérêt public et collectif**. La Suera n'est pas un club fermé d'initiés; elle doit être au plus près des besoins des territoires!

L'ambition de la France pour cette présidence de la Suera, s'inscrivant dans le « Green New Deal » de la nouvelle Commission européenne, est la lutte contre les changements climatiques. Comment corriger les atteintes portées par l'homme à ce patrimoine naturel unique? Avec l'appui des groupes d'action et de tous les partenaires, la présidence française développera son programme autour de sept axes d'actions prioritaires et complémentaires.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

Copilotes : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et État

Le patrimoine naturel des Alpes est vulnérable face aux activités de l'homme. Changement d'usage des terres, fragmentation des milieux, surexploitation des ressources, pollutions, etc. Autant de pratiques qui mettent à mal la biodiversité alpine ainsi que la qualité des milieux et des paysages, elles-mêmes « matières premières » de l'économie et de l'attractivité du territoire.

La prévention des risques naturels et la préservation de la biodiversité, notamment des forêts ➤

LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE : UNE ANNÉE POUR PASSER DU DIAGNOSTIC AUX ACTIONS!

de montagne, sont des conditions indispensables au maintien des populations et au développement économique des Alpes.

Notre engagement est de faire adopter une déclaration politique des États et des Régions sur les mécanismes de gouvernance pour la coordination des infrastructures durables de la région alpine (articulation biodiversité/risques) — au même titre que les réseaux transeuropéens de transports (RTE-T) —, ainsi que le projet de constituer et développer un réseau des territoires engagés (approche transnationale de gouvernance multiniveau et intégrée des risques naturels, avec une démarche de gestion intégrée).

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION ALPINE

Copilotes : Région Auvergne-Rhône-Alpes et État

Dans la lutte contre le changement climatique, augmenter l'efficacité énergétique des secteurs public et privé est incontournable. La présidence française entend développer le potentiel de production d'énergies renouvelables de la région : hydroélectricité, solaire, éolien, géothermie, bois de chauffage et biomasse, tout en préservant les terres et en répondant aux contraintes écologiques.

Il s'agit d'un défi majeur pour un territoire où les conséquences du changement climatique se font sentir plus fortement qu'ailleurs, sont déjà visibles et pèsent sur les modes de vie et les écosystèmes : recul des glaciers, disparition du

permafrost, assèchement de lacs et zone humides, relèvement de la limite pluie/neige, apparition de ravageurs et d'espèces invasives...

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS DURABLES

Copilotes : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et État

Les transports représentent près de 30 % des émissions de polluants et de gaz à effet de serre dans les Alpes. Face à ce constat, et pour conforter le dynamisme économique de la région alpine, il est nécessaire d'apporter des solutions à la fois au secteur marchand et aux habitants.

La présidence française souhaite :

- valoriser les innovations et nouvelles technologies incitatives au report modal vers le ferroviaire et les solutions logistiques alternatives. Et ce en tirant pleinement parti du développement de la logistique fluviale et maritime. Elle souhaite également promouvoir les mesures d'harmonisation, d'accompagnement et d'incitation au transport combiné (approche commune des aides, de la tarification ferroviaire et énergétique);
- réaliser un état des lieux des solutions reposant sur l'open data, de leur convergence et de leur maturité pour progresser vers un système multimodal, interopérable et transnational d'information des voyageurs;
- inscrire les tronçons manquants et stratégiques pour l'accessibilité et les liaisons trans-



frontalières (lignes Nice-Turin et Lyon-Turin, étoile ferroviaire de Veynes...) en vue d'améliorer l'accessibilité des zones alpines isolées, en connexion avec le réseau secondaire du réseau transeuropéen de transport (RTE-T);

- promouvoir le développement du transport par câble reliant les stations aux vallées (« ascenseurs valléens ») ou assurant des services de transport public urbain;
- soutenir la conversion énergétique et écologique du transport des passagers comme des marchandises.

DÉVELOPPER LE TOURISME SOUTENABLE EN TOUTES SAISONS

Copilotes : Région Auvergne-Rhône-Alpes et État

La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité des Alpes est une priorité pour la présidence française. Cette année 2020 sera décisive pour donner un coup d'accélérateur à la transition du tourisme alpin vers un modèle plus écologique.

La présidence française a pour ambition de trouver des solutions qui permettent à ce secteur économique essentiel pour les Alpes de se développer dans le respect de l'environnement et de l'authenticité du territoire :

- envisager le tourisme à l'échelle du territoire et non uniquement de la station;

- valoriser le patrimoine dans toute sa diversité;
- mettre en réseau les acteurs pour capitaliser sur des initiatives réussies.

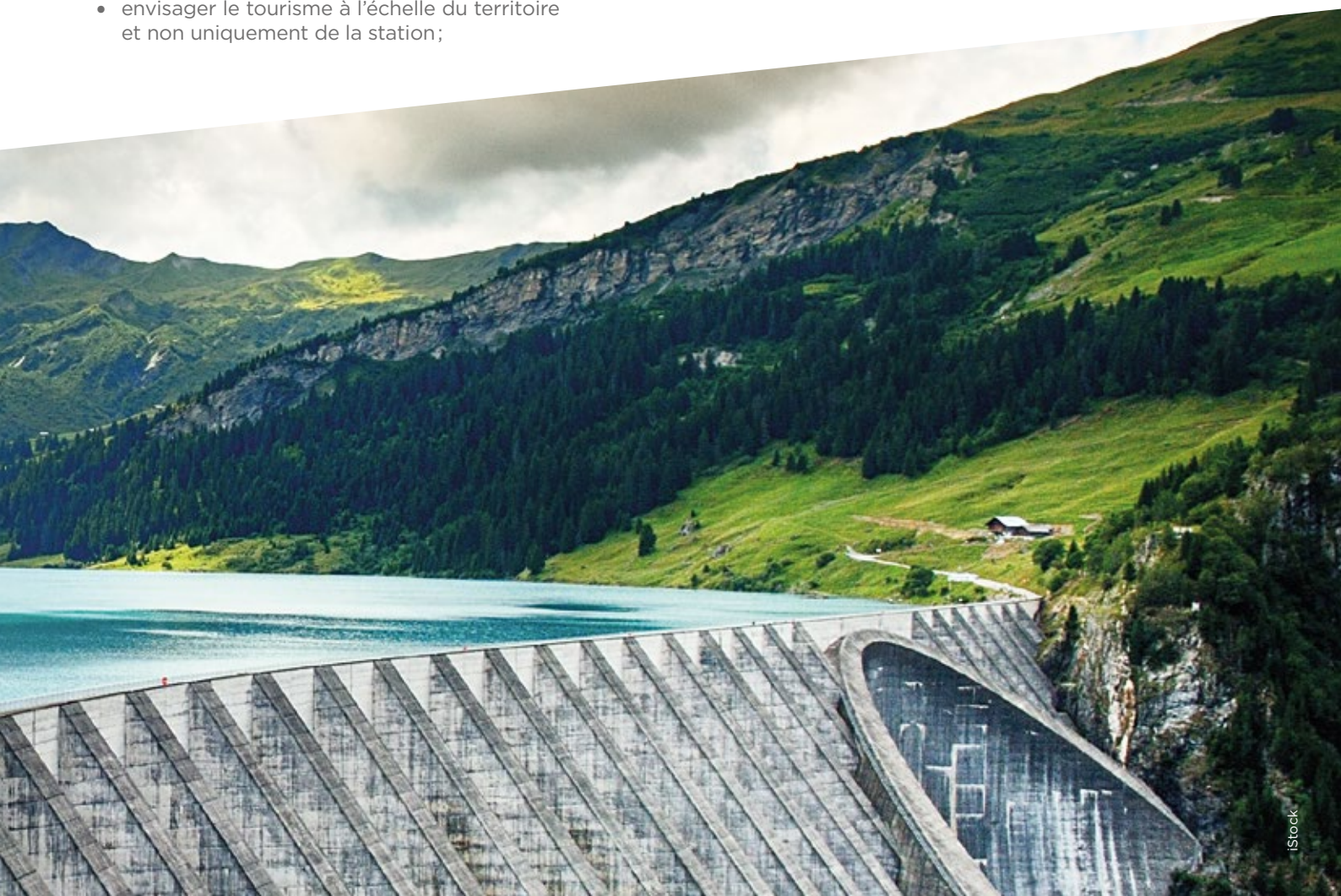
PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX DE MONTAGNE EN CIRCUIT COURT

Copilotes : Région Auvergne-Rhône-Alpes et État

L'ambition est de restaurer la fonction nourricière des Alpes. Consommer localement pour préserver les emplois, les savoir-faire, la biodiversité, les paysages, et réaliser des économies d'échelle. Par ailleurs, la filière bois représente un acteur majeur du développement économique du territoire et générateur d'emplois.

Le développement de liens entre « production locale » et « consommation de proximité » vient renforcer l'interdépendance entre les différents territoires qui composent les Alpes : villes-vallées-montagnes.

La présidence française a à cœur de valoriser ce patrimoine alpin, et elle s'engage à revaloriser le pastoralisme. En effet, cette pratique ancienne de la transhumance du bétail contribue à préserver la biodiversité, à atténuer le changement climatique et à prévenir les risques naturels. ➤



LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE : UNE ANNÉE POUR PASSER DU DIAGNOSTIC AUX ACTIONS!



C'est pourquoi la présidence française souhaite soutenir les procédures d'inscription du pastoralisme, comme du patrimoine culinaire alpin, au patrimoine immatériel de l'Unesco.

INCITER LES JEUNES À PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ALPES

Copilotes : Région Bourgogne-Franche-Comté et État

La présidence française souhaite initier des actions pour impliquer davantage les jeunes dans le développement du territoire alpin, pour leur permettre de prendre en main leur destin alpin :

- stimuler la mobilité universitaire et dans la filière professionnelle;
- expérimenter des camps de jeunes urbains et montagnards;
- favoriser l'apprentissage des langues alpines;
- relancer les séjours scolaires en montagne;
- organiser des découvertes d'entreprises de montagne;
- susciter les pratiques sportives et de loisirs dans les Alpes pour les jeunes urbains.

Il s'agit de (re)découvrir les atouts d'une vie dans les Alpes, pour favoriser les parcours personnels et professionnels au sein du territoire.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Chef de file : État

De nombreux acteurs interviennent dans le développement de la région alpine. Qu'ils agissent à un niveau local, régional, national ou européen, qu'ils soient des collectivités, qu'ils incarnent la

société civile ou qu'ils agissent au sein des dispositifs de coopération, tous ambitionnent de faire du massif des Alpes un territoire protégé et dynamique.

La présidence française a pour ambition d'harmoniser les relations et de favoriser les coopérations pour mieux servir les objectifs de la stratégie et obtenir des résultats concrets.

La présidence française systématisera les synergies avec la Convention alpine, à l'occasion de la double présidence française inédite en 2020 des deux instances, notamment en prévoyant des réunions conjointes des groupes de travail de la Convention alpine et des groupes d'action de la Suera traitant des mêmes problématiques et en programmant des grands événements conjoints des deux présidences françaises.

Au-delà, la présidence française œuvrera à développer les passerelles entre la Suera et les programmes de coopération territoriale européenne, aussi bien transnationale que transfrontalière, ainsi que les coopérations infrarégionales du développement rural européen.

La présidence française sera attentive à renforcer les coopérations villes-vallées-montagnes, seules à même de permettre de réussir efficacement la transition écologique de la région alpine.

Enfin, la présidence française travaillera à élargir le cercle des acteurs impliqués dans la Suera, notamment au profit des collectivités, de la société civile et de la jeunesse.

CALENDRIER 2020

DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

4 FÉVRIER

Lyon (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Lancement de la présidence française (conférence et réunion de l'Assemblée générale)

19-20 FÉVRIER

Bruxelles (Belgique)

Cooperation Alps 2020+

Réunion des autorités de gestion des fonds européens concernant la région alpine pour une meilleure mobilisation des futurs programmes européens 2021-2027 dans la mise en œuvre de la Suera.

2-3 AVRIL

Aix-les-Bains (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Mountain forest and climate change in the Eusalp. Rencontres et échanges sur l'avenir des forêts de montagne alpine européennes.

22-24 AVRIL

Grenoble (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Dans le cadre du salon Mountain Planet :

- un stand Suera ;
- une conférence sur les ascenseurs valléens ;
- une conférence sur la diversification touristique des territoires dotés d'une station.

JUIN

Marseille (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Dans le cadre du congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), co-organisation de l'événement sur la biodiversité alpine et de montagne avec la présidence française de la Convention alpine.

25 JUIN

Nice (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Conférence de la mobilité

JUILLET

Jura (Région Bourgogne-Franche-Comté)

Camp d'été dédié aux jeunes avec la préparation de projets dans le cadre du concours « Pitch your project! »

SEPTEMBRE

Chamonix (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Événement climat-énergie-risque dont la conférence annuelle sur la transition énergétique dans la région alpine



6 OCTOBRE

Grenoble (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

L'Europe pour le smart village. Rencontre proposée pour valoriser les résultats connus des démarches Smart Villages.

OCTOBRE

Bruxelles (Belgique)

Cooperation Alps 2020+

Réunion des autorités de gestion des fonds européens concernant la région alpine pour une meilleure mobilisation des futurs programmes européens 2021-2027 dans la mise en œuvre la Suera.

OCTOBRE

Grenoble (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Événement sur les coopérations villes-vallées-montagnes « metro-mountains summit », impliquant notamment les villes et métropoles

5 NOVEMBRE

Grenoble (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

À la découverte du smart village. Itinérance et visite de sites remarquables avec rencontre d'acteurs et d'élus locaux impliqués.

DÉCEMBRE

Nice (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Clôture de la présidence française (Forum annuel et réunion de l'assemblée générale de la Suera)

Agenda complet sur www.alpine-region.eu



À SAVOIR

Vous menez une action locale et vous souhaitez parler de la Suera ?

1. Demandez la labellisation officielle (contacts p. 2).
2. Téléchargez la charte graphique : www.alpine-region.eu



DR

UN LABORATOIRE DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine est un « objet européen », ce qui implique une gouvernance partagée et participative.

Union européenne, États membres, pays tiers et Régions forment les pilotes et acteurs de la Suera. Tous participent aux décisions, définissent les objectifs et animent les groupes d'action.

Différentes instances ont été créées pour favoriser une participation collective aux processus de décision et de mise en œuvre de la stratégie. La valeur ajoutée de la Suera réside dans :

- son périmètre géographique tenant compte des interdépendances entre territoires (villes-vallées-montagnes) ;
- l'association des différents niveaux d'action publique : européen, national, régional ;
- un copilotage inédit État-Régions ;
- une grande implication des autorités infrarégionales et de la société civile.

La Suera vient ainsi édifier une Europe alpine, plus proche des citoyens et des territoires.

LE FINANCEMENT

Les stratégies macrorégionales de l'Union européenne ne sont pas dotées de moyens budgétaires propres mais doivent permettre de proposer une vision intégrée du développement et de la préservation de la région alpine pour faire converger des financements vers les objectifs partagés.

Pour les membres de la Suera, il s'agit de faire connaître les enjeux de la macro-région le plus largement possible, de les intégrer dans les politiques publiques locales, régionales et européennes et de conduire des projets concrets au profit des habitants et du territoire.

Les fonds de la politique de cohésion de l'Union européenne (Feder, FSE, partie du Feader), au sein des programmes régionaux et programmes de coopération territoriale européenne (transnationale et transfrontalière), constituent bien sûr des ressources privilégiées pour financer la mise en œuvre de la Suera.

Mais l'ensemble des programmes sectoriels de l'Union européenne, gérés directement par la Commission européenne, doivent pouvoir être également mobilisés pour la mise en œuvre de la Suera.

Au-delà des fonds européens, l'enjeu est bien de pouvoir inscrire les politiques étatiques, régionales et infrarégionales dans les objectifs de la Suera et de mobiliser ainsi des financements correspondants.

L'enjeu de l'année 2020, année charnière entre la période 2014-2020 et la période 2021-2027 des politiques de l'Union européenne, réside donc dans une meilleure prise en compte des spécificités territoriales de la région alpine dans l'ensemble des futurs programmes et dans leur mobilisation accrue et facilitée pour la mise en œuvre de la Suera.

L'engagement des États et des Régions de la Suera dans la transition écologique fait de la région alpine un territoire pionnier du « Green New Deal » de la nouvelle Commission européenne. La mobilisation des politiques et financements de la Commission européenne sera décisive pour permettre à la région alpine de réussir cette mutation écologique.



NICOLAS PLAIN

UN AMBASSADEUR POUR VALORISER LA SUERA AUPRÈS DES CITOYENS

Nicolas Plain est un enfant des Alpes. Originaire de Grenoble, ce scientifique et documentariste de 29 ans arpente le territoire en parapente. Équipé d'un laboratoire volant, il recherche des solutions concrètes et valorise les pratiques des acteurs de terrain pour lutter contre les effets du dérèglement climatique. La présidence française lui a confié la mission d'ambassadeur de la Suera, qu'il accompagnera, tout au long de l'année 2020, pour mieux faire connaître son action auprès des citoyens. Témoignage.



lisent, tous les jours, pour trouver des solutions concrètes et répliquables aux problèmes du dérèglement climatique et de la pollution, que subit leur territoire.

Les Alpes sont malheureusement un espace naturel témoin des effets dévastateurs du dérèglement climatique. Mais elles sont aussi un laboratoire pour identifier des solutions qui peuvent être « exportées » vers d'autres régions d'Europe.

La présidence française de la Suera est une incroyable opportunité pour mobiliser, de façon croisée, les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises en faveur de la transition écologique de la région alpine. Elle doit contribuer à mieux accompagner les citoyens et les territoires alpins dans leurs projets de lutte contre le dérèglement climatique et leurs actions d'adaptation. Elle doit aussi inciter, de façon plus large, à tous nous inscrire dans le « Green New Deal » de la Commission européenne.

Alors, allons-y! Tous ensemble, profitons de cette magnifique opportunité pour créer une société plus durable qui réponde aux défis du XXI^e siècle! »

« J'ai décidé de m'engager aux côtés de la Suera par conviction. Conviction que c'est au niveau local et avec tous les acteurs de la société que nous réussirons à accélérer la transition écologique pour faire face à l'urgence climatique !

J'ai traversé les Alpes sur plus de 1000 km, de Cannes à Salzbourg, et me suis impliqué dans l'équipe interministérielle de la COP21 en 2015. Ces expériences m'ont permis d'échanger avec des dizaines de personnes qui se mobi-

IL FAUT SAUVER LES ALPES!

Nicolas Plain est l'auteur d'une série de documentaires intitulée « Il faut sauver les Alpes », qui sera projetée au prochain Festival de Cannes en mai 2020. Pour faciliter leur répliquabilité et en créer de nouvelles, le scientifique-réalisateur a décidé de lancer une interface Web, www.ilfautsauver.org, où chercheurs et trouveurs de solutions se rencontreront, partageront leurs idées et actions, et ainsi accéléreront localement et concrètement la transition écologique! Voir : <https://nicolasplain.fr>

